

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

BRETEAU

Franck

Membre d'EPCI/communauté urbaine le Mans metropole

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/07/2020

Déclaration déposée le : 07/02/2021 17:46:46

Renseignements personnels :

Année de naissance : 09/11/1956

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : conseil départemental de la Sarthe de 01/2015 à 12/2017 chargé de mission Commentaire : [REDACTED]	2015 : 54 678 € Net 2016 : 53 920 € Net 2017 : 53 725 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : centre hospitalier [REDACTED] [REDACTED] conseillère [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de Saint Georges du Bois (Sarthe) de 01/2015 à 07/2020 Commentaire : 2020 : rémunération de janvier à juillet date de l'élection VP Le Mans Métropole	2015 : 9 360 € Net 2016 : 10 594 € Net 2017 : 14 438 € Net 2018 : 15 588 € Net 2019 : 16 204 € Net 2020 : 10 946 € Net
président communauté de communes du Bocage Cenomans de 01/2015 à 12/2016 Commentaire : dissolution de la communauté de commune au 31/12/2016	2015 : 15 132 € Net 2016 : 13 710 € Net
président du SMAEP (syndicat d'eau) de 01/2015 à 12/2016 Commentaire : cessation de la fonction au 31/12/2016	2015 : 14 280 € Net 2016 : 14 308 € Net

Observations

Je soussigné Franck BRETEAU certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 07/02/2021 17:46:46

Signature : Franck BRETEAU